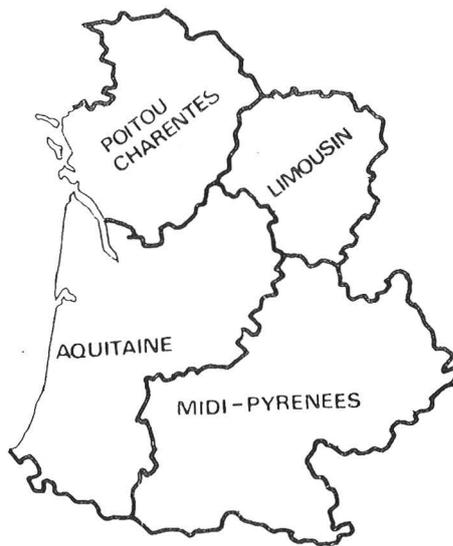


AQUITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue* (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)
à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta,
33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

Prix et mode de paiement.

Règlement (à joindre obligatoirement au bulletin de commande) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Couverture. Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

AQVITANIA

supplément 1

1986

ACTES DU VIII^e COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN
FRANCE NON MEDITERRANÉENNE

angoulême, 18-19-20 mai 1984

sous la direction d'Alain Duval
et de José Gomez de Soto



SOMMAIRE

AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
LISTE DES PARTICIPANTS	393

LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENTES ET SES MARGES

R. Boudet. <i>Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au 1^{er} siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique</i>	11 ↓
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas. <i>La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)</i>	35 -
R. Boudet, M. Sireix. <i>La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)</i> ..	47 -
J.-P. Chabanne, J.-P. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du 1^{er} Age du Fer à Béruges (Vienne)</i> ..	59 -
L.-M. Champême. <i>L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections aériennes</i>	73 -
E. Gauron, J. Gomez de Soto, M.-J. Roulière-Lambert. <i>Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)</i>	77 -
C. Gendron, J. Gomez de Soto. <i>Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres)</i> ..	89 -
G. Germond. <i>L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-Soline</i>	97 -
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécropole des planes à Saint-Yrieix (Charente)</i>	105 -

J. Hiernard. <i>Numismatique et protohistoire : Existe-t-il un monnayage picton ?</i>	113 -
L. Lassarade. <i>L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)</i>	123 -
J.-P. Pautreau. <i>Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)</i>	139 -
C. Perrichet-Thomas. <i>Les sites à sel en Aunis et Saintonge : Présentation et problématique</i>	167 -
M.-J. Roulière-Lambert. <i>La céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France</i>	173 -
M. Tessier. <i>L'Age du Fer en pays de Retz</i>	187 -

L'ARMEMENT AUX AGES DU FER

R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. <i>A propos de l'épée celtique décorée de Cognac-sur-l'Isle (Dordogne)</i>	191 -
J.-L. Cadoux. <i>Les armes du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte</i>	203 -
A. Cahen-Delhay. <i>Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique</i>	211 -
A. Coffyn. <i>Influence de l'ouest français sur les premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique</i>	221 PΣ
M. Domaradzki. <i>Les épées en Thrace de la deuxième moitié du 1^{er} millénaire avant notre ère</i>	227 -
A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto. <i>L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)</i>	233 -

A. Duval, J. Gomez de Soto. <i>Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)</i>	239 -
B. Pajot. <i>Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)</i>	245 -
E. Petres, M. Szabo. <i>Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards</i>	257 -
M. Lenerz de Wilde. <i>Art celtique et armes ibériques</i>	273 ^{PE} -
Dr H. Lorenz. <i>Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement ?</i>	281 -
A. Rapin. <i>Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne</i>	285 -
U. Schaaff. <i>Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie</i>	293 -
L. Uran. <i>Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer</i>	299 -
D. Vitali. <i>L'armement de type celtique dans la région de Bologne</i>	309 -

ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER

J.-L. Brunaux. <i>Le sacrifié, le défunt et l'ancêtre</i>	317 -
J. Collis. <i>Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !</i> ..	327 -
A. Deyber. <i>Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1^{er} siècle avant notre ère</i>	331 -
M. Fischer. <i>Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours</i>	343 -
P. Hinton. <i>An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society</i>	351 -
L. Olivier. <i>Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)</i>	369
O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. <i>En relisant la Guerre des Gaules</i>	383 -
A. Rapin. <i>Fouilles et laboratoires</i>	389



Bernard PAJOT

LES ÉPÉES A ANTENNES DE LA NÉCROPOLE DU FRAU DE CAZALS (TARN-ET-GARONNE)

La nécropole tumulaire du Frau est située sur les plateaux calcaires qui dominent la rive droite de l'Aveyron, affluent du Tarn. Ces plateaux font partie des causses du Quercy, dont ils constituent l'extrême prolongement au sud du Lot. La nécropole occupe le flanc méridional d'un petit promontoire, sur deux hectares environ.

Cette nécropole, dont les fouilles se sont achevées en 1983, compte 65 tumulus à incinération, datés de la seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C. Sur le même site se trouvent également un dolmen à vestibule, un tumulus à inhumation et deux sépultures en pleine terre¹.

Les tumulus à incinération recouvrent des sépultures individuelles, mais aussi des sépultures multiples et, dans ce cas, successives. Les sépultures multiples s'organisent par adossement ou inclusion, ces deux modes pouvant être associés dans un même tertre.

Ces sépultures ont livré un matériel considérable, tant céramique que métallique. C'est ainsi que l'on dénombre, parmi les objets en fer, sept épées à antennes. Elles proviennent des tumulus 1, 6, 16 (sépulture B), 17 (sépulture C), 41 (sépulture A), 59 (sépulture A) et 61.

L'étude de ces épées et de leurs accessoires peut être envisagée sous deux angles différents mais complé-

mentaires dans une démarche archéologique globale, à savoir l'analyse descriptive et l'approche paléthnologique.

Schématiquement, toute analyse passe par deux phases successives, de complexité croissante. La première, superficielle et en partie subjective, permet de définir la morphologie de l'objet ; tandis que la deuxième, approfondie et plus objective, débouche, par le biais de divers moyens d'investigation, sur une meilleure connaissance de ses particularités technologiques. De cette analyse découle éventuellement une classification typologique.

Dans l'optique paléthnologique, l'objet ne saurait se suffire à lui-même ; il doit être restitué à l'environnement dont il est issu et dont dépend sa signification. Les épées du Frau ont été découvertes dans un contexte funéraire. Leur présence au sein d'une nécropole inviolée et entièrement fouillée semble un argument favorable pour essayer de comprendre le rôle que l'on a voulu leur assigner. Des observations précises, concernant la façon dont elles sont traitées, la place qu'elles occupent dans les sépultures et les relations qu'elles entretiennent avec les autres vestiges inhumés, viennent étayer cette démonstration.

I. — ANALYSE DESCRIPTIVE

Bernard PAJOT, chargé de recherche au C.N.R.S.-E.R.A. 423, musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye. Adresse personnelle : 35, avenue Jean-Jaurès, 82300 CAUSSADE.

1. B. PAJOT, Note préliminaire sur la nécropole du Premier Age du Fer du Frau, commune de Cazals (Tarn-et-Garonne), *Bull. S.P.F.*, t. LXXII, 1975, p. 149-157, 11 fig. *La nécropole protohistorique du Frau, Cazals (Tarn-et-Garonne)*, musée Saint-Raymond, Toulouse, Impr. municipale, 1976, 47 p., 20 pl., 4 plans. La nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne). États des travaux en 1979, *Bull. soc. archéol. de Tarn-et-Garonne*, t. CIV, 1979, p. 49-63, 10 fig.

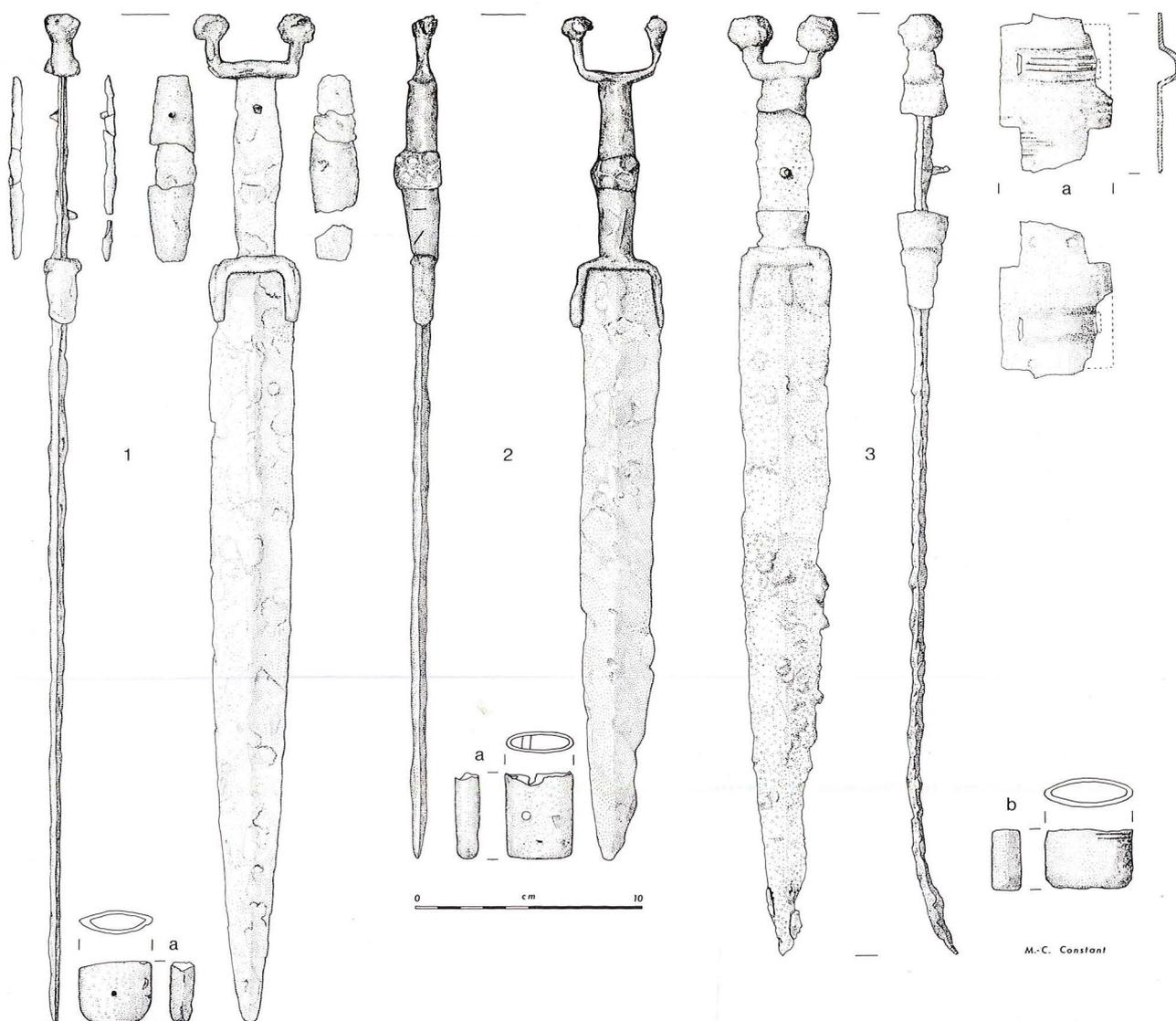


Fig. 1. — Épées à antennes de la nécropole du Frau, avant restauration. 1 : tumulus 1 ; a = bouterolle. 2 : tumulus 6 ; a = bouterolle. 3 : tumulus 16 ; a = élément d'entrée du fourreau ; b = bouterolle.

a) Morphologie (fig. 1 et 2)

Sur le plan morphologique, les épées à antennes du Frau sont courtes, puisque leur longueur n'excède pas 0,45 mètre. Elles sont en fer et incrustées parfois de bronze. Leur lame carénée a des tranchants parallèles et une pointe peu effilée. Leur poignée est agrémentée d'appendices caractéristiques, qui justifient leur dénomination. Tout cela ne les distingue nullement des autres épées à antennes du Premier Age du Fer, notamment celles répertoriées dans le sud-ouest de la France².

b) Technologie

Toutes les épées à antennes de la nécropole du Frau ont été radiographiées³ et cinq d'entre elles sont actuellement restaurées. Ces deux moyens d'investigation, que sont la radiographie et la restauration, éclairent les diverses étapes de leur fabrication.

Les radiographies, notamment, ont permis d'individualiser les divers éléments constitutifs de chaque poignée et d'en comprendre l'assemblage. Elles ont révélé, en outre, des particularités qui échappent habituellement à une investigation superficielle, comme la

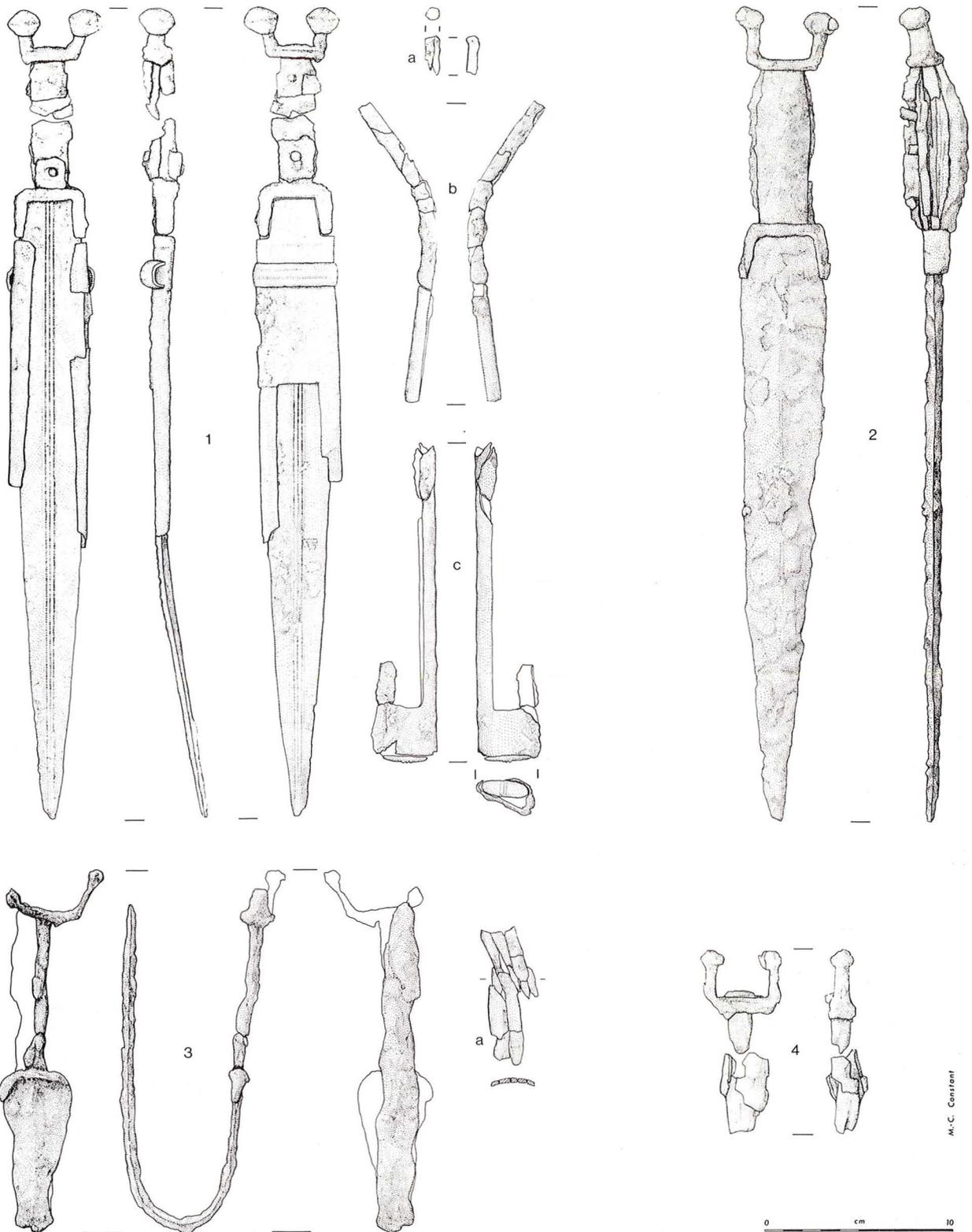


Fig. 2. — Épées à antennes de la nécropole du Frau, avant restauration.

1 : tumulus 61 ; a = rivet en fer ; b et c : éléments du fourreau.

3 : tumulus 41 ; a = débris de manchon en tôle de fer.

4 : tumulus 59.

présence d'incrustations ornementales noyées dans la rouille.

La restauration, effectuée par C. Forrières (Centre de recherches de l'histoire de la sidérurgie), a confirmé, pour l'essentiel, les observations publiées antérieurement, tout en apportant quelques précisions sur des points de détail.

Les épées du Frau n'ont pas encore fait l'objet d'examen métallographiques qui permettraient de connaître les contraintes thermiques ou mécaniques auxquelles elles ont été soumises.

On peut raisonnablement supposer que leur composition chimique ne diffère pas notablement de celle des divers échantillons actuellement analysés, dont la teneur en carbone reste toujours très faible ; ce qui montre l'utilisation de fers pratiquement purs. S'agissant de la nature chimique des incrustations, il y a fort à parier qu'elle est la même que celle des fils incrustés des épées de Monteils (Aveyron) et Roquecourbe (Tarn), qui sont en bronze⁴ ; ce qui vient confirmer la couleur jaune doré des incrustations après décapage.

Sur les radiographies, le corps de l'épée et la poignée sont nettement individualisés. Le corps de l'épée est constitué par la lame et son prolongement, la soie, forgés d'une seule pièce. La poignée est formée par l'assemblage de divers éléments, élaborés séparément et rapportés sur la soie. Ces divers éléments sont la garde, les antennes et des pièces intermédiaires, qui varient en fonction de la morphologie de la soie (fig. 3).

La lame et la soie sont façonnées par étirage. La lame, toujours carénée par étampage à chaud sur une matrice, a une section losangée. La soie est généralement plate, en forme de languette, ou effilée et, dans ce cas, quadrangulaire. Les soies plates peuvent être élargies par forgeage, après engagement de la garde. Ces soies peuvent, en outre, être percées pour recevoir des rivets.

Forgée d'une pièce, la garde est élaborée à partir d'une barrette métallique coudée aux extrémités, dont la partie horizontale comporte une fente adaptée à la section de la soie et destinée au passage de celle-ci. Un

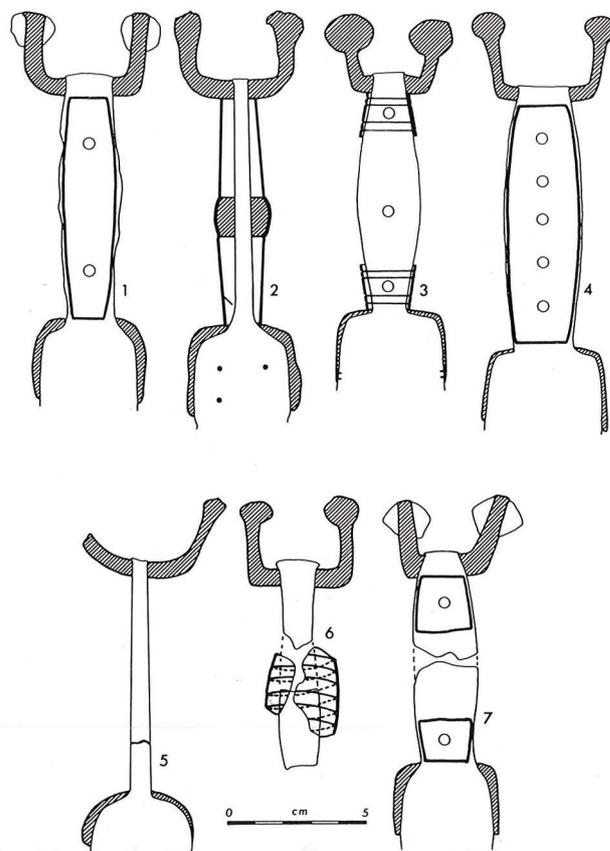


Fig. 3. — Schémas de montage des poignées des épées à antennes de la nécropole du Frau, d'après les radiographies.

- 1 : tumulus 1.
- 2 : tumulus 6, avec incrustations de bronze résiduelles à la base du manchon inférieur et sur la lame.
- 3 : tumulus 16, avec incrustations de bronze sur les viroles et les méplats de la garde.
- 4 : tumulus 17.
- 5 : tumulus 41.
- 6 : tumulus 59, avec incrustations de bronze sur le fragment de manchon.
- 7 : tumulus 61.

évidement interne, plus ou moins prononcé, épouse la forme du talon de la lame et le départ des tranchants.

Les antennes sont forgées indépendamment et rivées à l'extrémité de la soie. Elles sont coudées, avec des branches parallèles ou légèrement divergentes, situées de part et d'autre d'un élément horizontal avec perforation centrale pour la fixation sur la soie. Les branches sont agrémentées de protubérances arrondies ou biconiques, obtenues par refoulement ou rappor-

2. J.-P. MOHEN, *L'Age du Fer en Aquitaine*, mémoires S.P.F., t. XIV, 1980, p. 61-64.

3. B. PAJOT. Radiographies de quelques épées à antennes de la région Midi-Pyrénées, *Bull. S.P.F.*, t. LXXV, 1978, p. 621 et 622. Depuis la parution de cet article, trois autres épées ont été découvertes sur la nécropole du Frau ; leurs radiographies sont inédites.

4. B. PAJOT, *op. cit.*, p. 612 et 621 (cf. note 3).

tées et, dans ce cas, rivées.

La garde et les antennes de l'épée du tumulus 41, bien que passablement détériorées et non encore restaurées, ont une morphologie apparemment différente, de type arqué et non coudé.

La garniture intermédiaire, entre la garde et les antennes, s'adapte à la forme de la soie. Lorsque la soie est plate, on observe deux variantes, très inégalement utilisées. La plupart du temps, deux coquilles de fer ou quatre demi-coquilles, embouties et maintenues par des rivets, habillent symétriquement la soie. Des pièces de bois et non des languettes de métal, comme c'est le cas par exemple pour des épées à antennes du Lot⁵, venaient probablement s'intercaler entre la soie et les coquilles. Plus rarement, on rencontre des viroles tronconiques, en tôle de fer roulée et soudée, rivetées aux deux extrémités d'une garniture périssable. Un rivet central garantit le maintien de l'ensemble. Il est probable que les opérations de rivetage et la fixation des antennes se faisaient à froid, de façon à ne pas brûler la garniture.

Lorsque la soie est effilée, le montage de la poignée est sensiblement différent. Trois épées à antennes du Frau se rapportent à ce type. Sur l'exemplaire le mieux conservé, en provenance du tumulus 6, deux manchons tronconiques en tôle roulée, ainsi qu'une bague centrale plus massive, sont enfilés sur la soie de section probablement rectangulaire, presque carrée. Des traces cuivreuses, grossièrement parallèles à l'axe principal de la fusée, apparaissent à la surface des manchons, preuve manifeste que les deux bords de la tôle furent brasés. La poignée de l'épée du tumulus 59, bien que très abîmée, devait être conçue de cette façon ; mais la bague centrale a disparu et les manchons, très altérés, se réduisent à des moignons. L'épée du tumulus 41 se distingue des précédentes ; en effet, d'après les débris métalliques récoltés sur la poignée, il semble qu'il y ait eu un seul manchon cylindrique recouvrant la soie sur toute sa longueur.

Bien que ce détail n'apparaisse pas sur les épées du Frau à soie effilée, alors qu'il est contrôlable sur des épées à antennes identiques du Gers et du Tarn⁶, des pièces de bois, intercalées entre la soie et les manchons, devaient consolider l'assemblage des divers élé-



Fig. 4. — Détail des décors gravés sur les épées à antennes et les éléments de fourreaux de la nécropole du Frau, après restauration.

- 1 : épée du tumulus 1.
- 2 : épée du tumulus 6 ; la plupart des gravures étaient initialement incrustées de bronze.
- 3 : élément d'entrée de fourreau du tumulus 16.

5. B. PAJOT, Les épées à antennes des tumulus quercynois, Quercy - Recherche, n° 16, 1977, p. 16.

6. B. PAJOT, *op. cit.*, p. 612 et 614 et p. 619-621 (*cf.* note 3).

ments de la poignée ; en effet les manchons et la bague, coincés entre la garde et les antennes, sont simplement juxtaposés et non emboîtés.

Les gravures ornementales, incrustées ou non de fils de bronze, sont rarement perceptibles à l'œil nu. Il faut combiner la radiographie et la restauration pour les mettre en évidence. On les détecte aussi bien sur les épées à soie plate que sur les épées à soie effilée ; mais les incrustations sont plus fréquentes sur les épées à soie effilée. Le décor est surtout localisé au niveau de la poignée, mais il déborde parfois sur la lame. C'est un décor abstrait, essentiellement linéaire.

Les gravures apparaissent en divers endroits, notamment sur la lame de l'épée du tumulus 1 (fig. 4, n° 1), dont le tiers supérieur présente encore deux traits parallèles longitudinaux, de part et d'autre de la carène sur chacune des faces. Il en est de même pour la lame de l'épée du tumulus 61, dont la carène a été reprise par gravure (fig. 2, n° 1). Des gravures ténues peuvent aussi agrémenter, à leurs extrémités, les méplats de la garde (tumulus 1 et 61) et les coquilles de fer (tumulus 1). On retrouve enfin, sur chaque face de la lame de l'épée du tumulus 6, quatre cercles gravés avec point central, initialement incrusté d'une pastille de bronze (fig. 4, n° 2).

Les décors incrustés de bronze sont obtenus par la technique du damasquinage : un fil de bronze est serti dans une gorge creusée à la surface du fer à l'aide d'une gouge. L'analyse métallographique d'un fragment de manchon incrusté de l'épée n° 4 de Lacam (Roquecourbe, Tarn) montre que l'alliage est à l'état coulé et non martelé ; ce qui implique un recuit après sertissage⁷. On peut supposer qu'il en est de même pour les épées du Frau.

Ces décors incrustés apparaissent sur les épées des tumulus 6, 16 et 59. Les manchons de l'épée du tumulus 6 sont agrémentés de spirales entrecroisées. Des fils de bronze, disposés par paires, cerclent les orifices des viroles de l'épée du tumulus 16. Sur cette même

épée, des incrustations, transversales et parallèles, ornent les méplats de la garde, respectivement aux deux extrémités. Enfin, la poignée mutilée de l'épée du tumulus 59 conserve les vestiges d'un décor classique en spirale, dont on connaît d'autres exemples dans l'Aude⁸ et la région Midi-Pyrénées⁹.

Des dépôts à base de cuivre ont été observés en divers endroits sur la lame de l'épée du tumulus 61. Ils peuvent provenir d'une décomposition électrolytique d'un objet en cuivre ou en bronze posé contre la lame en milieu humide. Des observations analogues ont été faites sur l'épée de Rocamadour, dans le Lot¹⁰.

c) Typologie

Élément discriminatoire le plus probant, la forme de la poignée est à la base de la classification typologique des épées à antennes¹¹. Sur le Frau, les exemplaires des tumulus 1, 16, 17 et 61 correspondent au groupe des épées à soie plate, dont la répartition géographique est limitée à l'Aquitaine et qui proviennent essentiellement des nécropoles des plateaux pyrénéens, des Landes et de la région d'Arcachon. En revanche, les épées des tumulus 6, 41 et 59 se rattachent au groupe des épées à soie effilée, particulièrement fréquentes dans les nécropoles languedociennes, mais aussi dans l'est et le sud-est de la France.

Il convient de souligner que les épées à antennes du Frau et, de façon plus globale, celles du Quercy illustrent, par leur position géographique, la diffusion d'influences culturelles en provenance des deux grands pôles que sont, au Premier Age du Fer, le Languedoc et l'Aquitaine.

d) Les fourreaux

Les épées du Frau étaient protégées par des fourreaux en matière périssable, confectionnés notamment à l'aide de lattes de bois, si l'on en juge par les fibres végétales conservées à l'intérieur de la bouteille du tumulus 6.

7. B. PAJOT, *op. cit.*, p. 621 (cf. note 3).

8. B. PAJOT et G. RANCOULE, Radiographies de deux épées à antennes de la nécropole de « Las Peyros » (Couffoulens, Aude), *Mémoires de la soc. archéol. du Midi de la France*, t. XLII, p. 9-17, 3 fig. Sur la radiographie de l'épée de Corno-Lauzo, dans l'Aude, voir : W. SCHÜLE, *Die Meseta Kulturen der Iberischen Halbinsel*, Berlin, Walter de Gruyter, 1969, p. 94 et 95.

9. B. PAJOT, *op. cit.* (cf. note 3).

10. B. PAJOT, *op. cit.*, p. 16 (cf. note 5).

11. A. COFFYN, Les épées à antennes du sud de la France. Typologie et chronologie, *Rev. hist. et archéol. du Libournais*, t. XLII, n° 152, 1974, p. 63-71, 3 fig.

Outre l'épée du tumulus 6, les épées en provenance des tumulus 1, 16, 17 et 61 étaient accompagnées de pièces métalliques, destinées à renforcer divers points du fourreau, notamment l'entrée et l'extrémité.

Le seul élément d'entrée indubitable vient du tumulus 16 (fig. 1, n° 3 et fig. 4, n° 3). Il s'agit d'une pièce rectangulaire en tôle de fer incomplète, avec passant incorporé, légèrement cintrée dans le sens de la largeur et rétrécie à la base par des coches latérales symétriques. Sa fixation était assurée par des rivets, dont trois subsistent encore. La face externe est gravée de sillons ornementaux parallèles et transversaux.

Les bouterolles étaient rivetées à l'extrémité des fourreaux par un seul rivet en fer ou en bronze. Ce sont de simples étuis en tôle de fer emboutie, avec un orifice elliptique ou sub-rectangulaire, dont la partie distale est obturée par une languette de métal rapportée par brasage (fig. 1, n° 1a, 2a et 3b). Elles peuvent être gravées (tumulus 16).

On ne connaît pas de fourreaux entièrement métalliques comme celui en tôle de bronze qui gaine le coutelas du tumulus 15. Cependant un fourreau, avec des renforts métalliques très élaborés, était associé à l'épée du tumulus 61 (fig. 2, n° 1). Grâce aux fragments qui subsistent, sa forme initiale peut être restituée avec exactitude. La gaine périssable était doublée sur une face et les côtés par une armature métallique d'une seule pièce, découpée dans une tôle de fer. La face qui porte le passant présente une ample ouverture, rectangulaire et longitudinale, destinée à faire apparaître le matériau de la gaine. Les bords de la tôle sont repliés en forme de gouttière, de façon à envelopper les côtés de la gaine. La bouterolle, solidaire de l'ensemble, a été façonnée directement, les bords de la tôle étant mis à recouvrement et soudés. Les seuls éléments rapportés et fixés par brasage sont le passant de la courroie et la languette métallique qui ferme la bouterolle. La face supérieure du fourreau et la languette de la bouterolle sont gravées.

II. — DONNÉES PALETHNOLOGIQUES

a) Traitement de l'objet

Le nombre restreint d'épées découvertes mérite tout d'abord d'être souligné. Sur un total de 65 tumulus, regroupant 111 structures distinctes qu'il convient

d'assimiler à des sépultures individuelles, 7 épées seulement ont été récoltées.

La rareté ne saurait être un critère significatif en soi. D'une part, en règle générale, le pourcentage des objets métalliques est toujours faible dans les sépultures du Frau et les objets en fer sont moins abondants que les objets en bronze. D'autre part, si l'on prend en compte l'équivalent féminin de l'épée, c'est-à-dire la torche, on constate qu'il n'est guère plus fréquent.

L'état de conservation des épées varie d'une sépulture à l'autre. Par conservation, il ne saurait être question de l'état physique, tel qu'il résulte des altérations naturelles à la suite d'un séjour prolongé dans le sol, comme pour l'épée du tumulus 16, dont la lame a subi une légère courbure due à la configuration du substrat et au poids des matériaux du tumulus, mais du degré d'intégrité de l'objet au moment de son enfouissement.

Certaines épées sont intactes, d'autres mutilées volontairement. Apparemment, les unes étaient encore fonctionnelles au moment de leur dépôt, alors que les autres avaient été rendues inutilisables. Les deux séries sont en proportions quasi égales, puisqu'il y a quatre épées intactes (tumulus 1, 6, 16 et 17) et trois épées mutilées (tumulus 41, 59 et 61).

La mutilation est obtenue manuellement et non par le feu, qu'il s'agisse de déformation (tumulus 41) ou de cassure (tumulus 59 et 61). Lorsque l'objet est brisé, la totalité des fragments (tumulus 61) ou une partie seulement (tumulus 59) peuvent être introduits dans la sépulture.

Ces diverses particularités s'observent pour les autres objets déposés dans les tombes. Ainsi les vases peuvent être entiers ou brisés et, dans ce cas, l'ensemble des tessons ou un nombre restreint d'entre eux sont dispersés sur le sol. Il en est de même pour les objets métalliques autres que les épées, notamment les torches, dont on connaît des exemplaires intacts, alors que d'autres sont brûlés, déformés manuellement ou morcelés.

En ce qui concerne l'épée du tumulus 59, dont la poignée seule a été préservée, il n'est pas possible de dire si le choix de ce fragment est significatif, puisqu'il s'agit d'un cas unique sur le Frau. A titre comparatif, dans le domaine des céramiques, où l'on dispose d'échantillons plus représentatifs, on note l'absence

de sélection des tessons.

Alors que de nombreux éléments de parure sont brûlés, les épées du Frau ne le sont jamais. Cela ne saurait s'expliquer par le seul hasard, car certaines ont été volontairement soustraites aux flammes, alors que les fourreaux correspondants ne l'ont pas été.

Enfin, les épées sont toujours dissociées du fourreau. Ce dernier peut être déposé non loin de l'épée (tumulus 6), brûlé (tumulus 1, 16 et 17), brisé (tumulus 61) ou totalement absent (tumulus 41 et 59). Certaines sépultures n'ont livré que des bouterolles. Il est peu probable que toutes ces bouterolles isolées aient appartenu à des fourreaux d'épées ; certaines proviennent vraisemblablement de fourreau de couteaux, en raison de leur petitesse ou de leur association avec des éléments de parure. Le doute subsiste pour quelques autres.

b) Disposition dans la sépulture

La position de l'épée par rapport à l'ensemble des documents qui constituent le dépôt funéraire n'est nullement significative. L'épée peut avoir une place centrale ou, au contraire, périphérique. Aucun emplacement privilégié, indice de contraintes rituelles, ne lui est réservé.

Quant à la disposition au sol, elle est la même que pour tous les autres objets importants, c'est-à-dire sur le substrat mis à nu au préalable. Cependant la poignée d'épée du tumulus 59 reposait à l'intérieur d'un vase. Bien que rarissime sur la nécropole du Frau, ce type de dépôt est connu pour quelques autres objets métalliques.

L'orientation n'obéit pas non plus à des critères très rigoureux, les épées peuvent être rangées suivant des axes très différents : nord-sud, est-ouest, nord-ouest-sud-est, etc.

Ces épées reposent habituellement sur le plat de la lame. Seule l'épée du tumulus 41, dont la lame est repliée, gisait sur le tranchant.

c) Relations avec les structures (fig. 5)

Sur le plan topographique, les tumulus de la nécropole du Frau se subdivisent en deux grands ensembles : 13 tumulus, au nord, et 52 tumulus, au sud. La dispersion des épées en fonction de ces deux ensem-

bles est relativement uniforme : deux épées (tumulus 1 et 61) proviennent de l'ensemble nord et cinq de l'ensemble sud (tumulus 6, 16, 17, 41 et 59). Proportionnellement, le nombre d'épées est cependant plus important au nord qu'au sud, mais l'effectif est trop modeste pour que cette distorsion ait une réelle signification.

A l'intérieur de ces ensembles, on peut distinguer des groupes tumulaires, avec tertre central et tumulus satellites. Si l'on s'en tient aux groupes les plus cohérents, comme ceux qui ont pour élément central le dolmen ou les tumulus 6 et 52, on constate que les épées à antennes apparaissent aussi bien dans le tumulus central (tumulus 6) que dans les tumulus satellites (tumulus 41 et 59, par exemple).

L'étude de la répartition des épées en fonction des structures montre que l'on peut les trouver non seulement dans les tumulus à sépulture unique (tumulus 1, 6 et 61), mais aussi dans ceux à sépultures multiples (tumulus 16, 17, 41 et 59).

A l'intérieur des tumulus à sépultures multiples, l'épée peut être déposée dans la sépulture initiale (tumulus 16 et 17) ou secondaire (tumulus 41 et 59). Contrainte rituelle ou hasard, on remarque cependant que les structures secondaires concernées ne sont jamais de type adossé.

L'ampleur du tertre, enfin, n'est pas un élément déterminant : les tertres les plus volumineux (tumulus 6) comme les plus modestes (tumulus 61) peuvent livrer des épées à antennes.

d) Relations avec le mobilier (fig. 6)

La plupart des épées étaient accompagnées de vases reconstituables et de tessons disparates. Le nombre de vases est fort variable : quelques unités dans les sépultures les moins pourvues en la matière, comme le tumulus 1 ou 17, et plusieurs dizaines dans les plus favorisées, comme le tumulus 6 (30 vases) ou 41 (23 vases). Mais, à l'extrême, on note l'absence de vases dans le tumulus 61.

Les vases reconstituables sont souvent incomplets ; leurs fragments peuvent être dispersés volontairement (grand plat du tumulus 1 et deux vases du tumulus 6, par exemple). L'abondance des tessons disparates, toujours présents, subit des fluctuations considérables

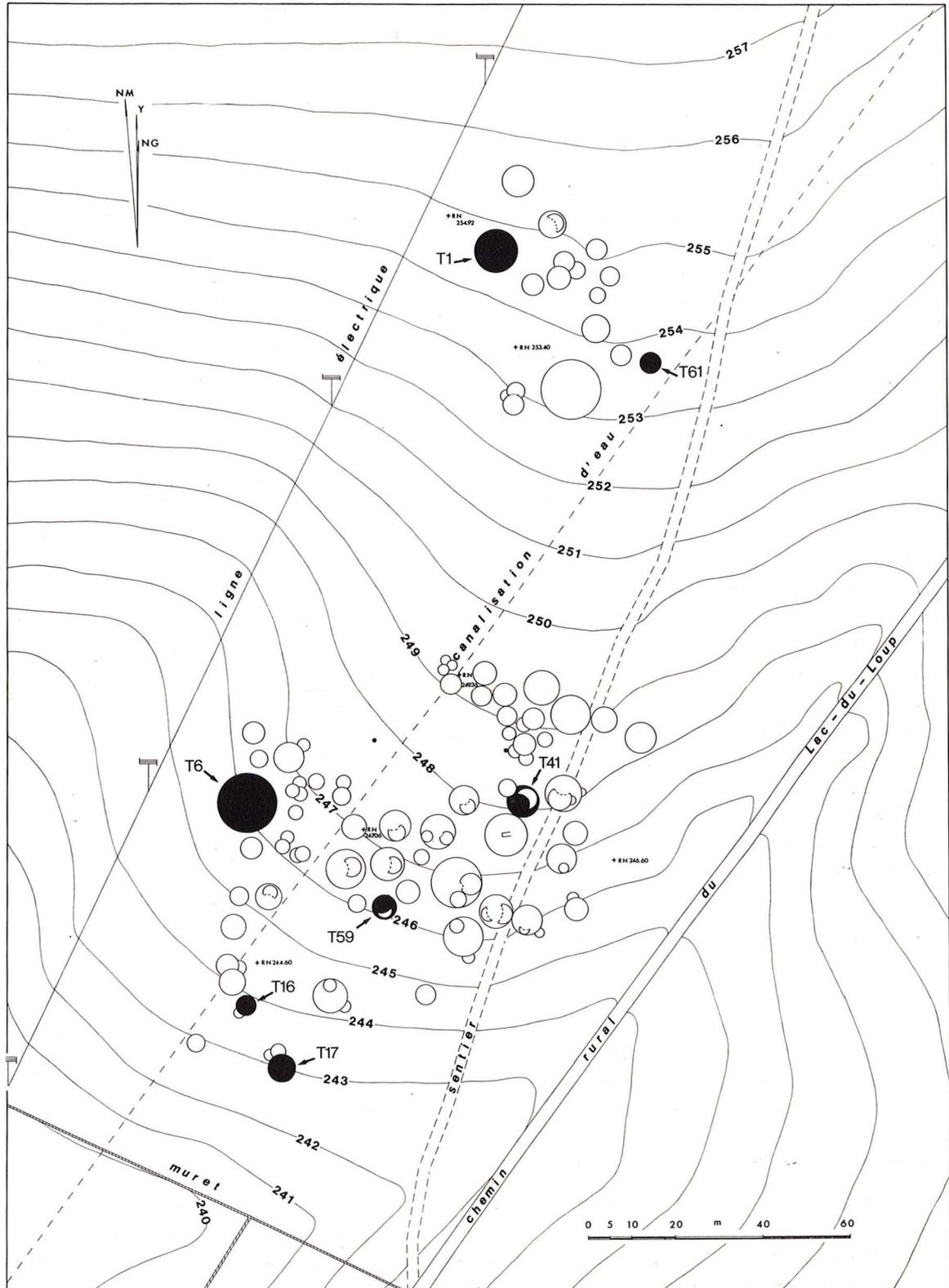


Fig. 5. — Plan de localisation des sépultures de la nécropole du Frau qui ont livré des épées à antennes.

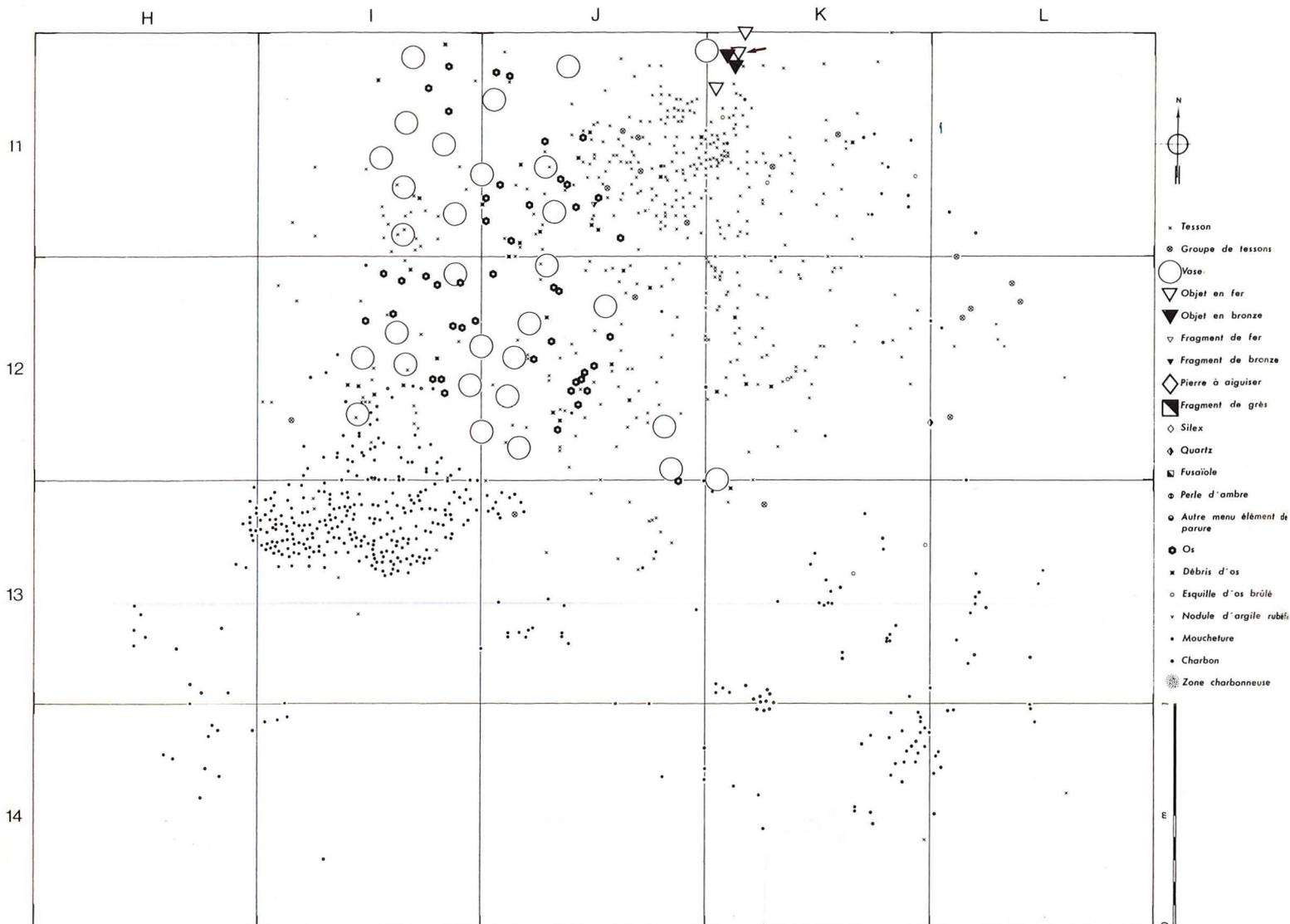


Fig. 6. — Plan de répartition des vestiges archéologiques du tumulus 6 de la nécropole du Frau. L'emplacement de l'épée à antennes est indiqué par une flèche, dans l'angle nord-ouest du carré K 11.

d'une sépulture à l'autre.

Vases et tessons disparates se retrouvent dans de nombreuses autres sépultures de la nécropole, de même que l'utilisation de céramiques incomplètes ou la dispersion des tessons après une éventuelle fragmentation du vase. L'abondance ou la pénurie des vestiges céramiques s'observent aussi dans les autres sépultures. Enfin aucun type de vase n'est étroitement associé à l'épée.

Toutes les épées du Frau sont accompagnées d'objets métalliques, en bronze ou en fer. Ces objets

peuvent être regroupés à quelque distance de l'épée (tumulus 16 et 41) ou à proximité (tumulus 6), parfois même posés sur la lame (tumulus 17). D'autres, en revanche, sont dispersés en divers points du dépôt funéraire.

On rencontre, par ordre de fréquence : le scalptorium, la pince, le rasoir ou couteau, la fibule et l'agrafe de ceinture ; comme dans les autres sépultures, ces divers objets peuvent être complet, déformés ou brisés. La pince et le scalptorium sont en bronze, le couteau ou rasoir et la plupart des fibules en fer. Ces dernières, cependant, sont habituellement plus volu-

mineuses que celles des sépultures féminines. Il faut enfin souligner l'absence d'éléments de parure.

Deux pierres à aiguiser ont été découvertes dans les tumulus 1 et 16. Ces pierres étant toujours associées à de petites lames en fer, débris de couteaux ou, plus probablement, de rasoirs, n'entretiennent pas de le lien privilégié avec les épées correspondantes, contrairement à l'opinion émise antérieurement¹².

Il n'y a pas de liaison exclusive entre l'épée et l'un des objets précédemment énumérés, puisqu'ils peuvent apparaître indépendamment dans d'autres sépultures. L'absence d'association avec des armes de jet mérite cependant d'être soulignée, alors qu'elle est connue en d'autres régions. Sur le Frau, les pointes ou talons de lance et les javelots tout en fer n'accompagnent jamais les épées.

En revanche, les restes de divers animaux herbivores sont fréquents dans les sépultures qui livrent des épées, qu'il s'agisse de débris ou d'os entiers. Ces restes peuvent être abondants (tumulus 6) ; mais il est des exceptions notables, comme dans le tumulus 61, où aucun os d'animal n'a été repéré.

Les vestiges recueillis se répartissent entre ovicapridés, bovidés et équidés. Ces espèces se manifestent dans d'autres sépultures. Cependant on ne saurait écarter, à priori, l'idée d'une liaison de dépendance entre épée et restes d'équidé, étant donné la présence d'un squelette entier d'un animal de cette espèce dans le tumulus 1. Mais il s'agit encore d'une relation exceptionnelle, puisque dans le tumulus 7, où reposait un avant-train d'équidé, il n'y avait pas d'épée.

e) Relations avec les restes incinérés

Sur la nécropole du Frau, la crémation se déroule toujours à l'extérieur du tumulus et les restes incinérés sont rapportés et ensevelis sous le tertre. Ces restes peuvent être abondants ou clairsemés. Habituellement ils jonchent le sol, pêle-mêle ou dissociés, mais ils peuvent aussi être conservés partiellement dans un vase. On retrouve cette complexité dans les sépultures qui ont livré des épées.

Dans le tumulus 1, des esquilles d'os brûlés étaient dispersées en éventail sur le sol et intégrées à une lentille de terre charbonneuse. Dans le tumulus 6, il n'y

avait presque pas d'os brûlés ; en revanche les charbons étaient très nombreux. Plus substantielles dans les tumulus 16 et 17, les esquilles étaient éparpillées en cercle (tumulus 16) ou demi-cercle (tumulus 17). Les tumulus 41 et 59 abritaient des vases cinéraires. L'urne du tumulus 41 avait un couvercle en céramique, alors que celle du tumulus 59 en était dépourvue.

Bien que les résultats de l'étude des restes anthropologiques ne soient pas connus présentement, on peut affirmer que les épées à antennes n'ont jamais été introduites dans des sépultures d'enfants et qu'elles sont, à l'évidence, un attribut exclusivement masculin, dont l'appartenance sexuelle est accentuée, sur le Frau, par l'absence de tout élément de parure.

CONCLUSION

La fabrication des épées à antennes de la nécropole du Frau atteste une bonne maîtrise technique, qui implique une connaissance approfondie des divers tours de main que nécessite l'art de la forge. Ce savoir-faire est traditionnellement réservé à des artisans spécialisés, détenteurs sinon de secrets, du moins d'une habileté certaine, qui leur a été transmise par apprentissage et qui, vu les contraintes de la métallurgie du fer, exclut toute improvisation.

Ces épées peuvent être décorées, mais le décor reste toujours accessoire, abstrait et symétrique. Sa finalité paraît purement ornementale et non symbolique ; mais cette opinion, en partie subjective, mérite d'être nuancée dans la mesure où de multiples données ethnographiques nous montrent que le moindre geste ou le moindre détail de la vie quotidienne peuvent avoir une dimension métaphysique.

Les épées à antennes du Frau ne jouent pas un rôle prééminent à l'intérieur des sépultures ; elles n'y occupent pas un emplacement réservé et ne sont pas l'objet d'un traitement spécifique, hormis l'absence d'altération par le feu. Si celle-ci est indubitablement volontaire, elle peut se justifier par des considérations autres que rituelles. Ainsi, à l'exception des fourreaux, susceptibles de l'être et qui, de ce fait, ont parfois été brûlés, les éléments d'une épée combustibles

12. B. PAJOT, Le tumulus 16 de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne), *Congrès phéhist. de France*, XXI^e session, Montauban-Cahors, sept. 1979 (1981), vol. 1, p. 242.

aux basses températures du bûcher se limitent à la poignée. Si l'on veut donc altérer vraiment le caractère fonctionnel de l'instrument, comme c'est le cas éventuellement, il faut avoir recours à des moyens de destruction autres que le feu, comme le bris par exemple.

L'épée reste un objet utilitaire, dont la dimension funéraire est secondaire et accessoire. Sa principale fonction n'est pas symbolique mais pratique. Dans ce domaine, le matériau est un élément déterminant, dont le choix a été dicté par des critères d'efficacité, vu que le fer est plus performant que le bronze. Cela est vrai pour d'autres objets utilitaires de la nécropole du Frau, comme les couteaux, les rasoirs et la plupart des fibules ; alors que les objets purement ornementaux, comme les torques et les bracelets, sont presque toujours en bronze.

Quel est le rôle pratique de cet objet ? Est-ce une arme ou un instrument de la vie quotidienne, éventuellement utilisé à des fins belliqueuses ? La finalité guerrière prime souvent dans l'esprit des archéologues, alors que l'on peut très bien imaginer un usage plus prosaïque. Ainsi sa possible utilisation comme couteau à égorger mériterait d'être abordée. Quoi qu'il en soit, les deux hypothèses se conçoivent parfaitement chez des populations essentiellement pastorales, qui devaient non seulement préserver leur vie et celle de leurs troupeaux, mais aussi procéder, à l'occasion, à des opérations d'abattage.

L'absence d'association avec d'autres objets pouvant être interprétés comme armes de chasse ou de combat a été notée précédemment. Cela s'explique peut-être par le fait que nous sommes en présence de populations pacifiques et en sécurité ; à moins que la lance et le javelot n'aient été surtout utilisés pour la chasse, activité qui semble peu pratiquée par les constructeurs de la nécropole du Frau, si on en juge par la composition des offrandes alimentaires déposées dans les sépultures ; à supposer, bien entendu, que celle-ci reflète la réalité, ce qui n'est pas une évidence.

Cependant, la valeur symbolique de l'épée, même si elle est secondaire, reste probable mais ne se manifeste pas par une relation privilégiée avec les différents paramètres pris en considération, qu'il s'agisse des structures, du mobilier ou des restes incinérés ; à une exception près : l'épée exclut tout élément de parure et, comme elle n'apparaît que dans les sépultures d'hommes adultes, elle a une spécificité sexuelle indé-

niable. Elle est l'attribut masculin par excellence et, en ce sens, un élément éventuel d'apparat. Elle diffère en cela des couteaux, dont il existe des exemplaires dans les sépultures féminines. Elle est donc une prérogative masculine, que l'on peut interpréter comme l'expression d'une certaine autorité, qu'elle soit familiale ou sociale. De là à dire qu'elle est l'emblème d'un pouvoir hiérarchisé, il n'y a qu'un pas qu'il importe de ne pas franchir, de façon à ne pas alimenter les idées reçues en la matière, qu'aucun argument solide ne vient étayer.

Le pouvoir ayant pour corollaire la richesse, on se demande souvent si la possession de l'épée est un critère d'aisance matérielle. C'est du domaine du possible, sinon du probable ; mais cela reste difficile à démontrer car, si l'on prend la céramique comme élément de comparaison, on constate qu'elle peut être absente de certaines sépultures, alors qu'il s'agit manifestement d'un bien facilement accessible. Des critères autres qu'économiques entrent donc en ligne de compte pour expliquer la composition des mobiliers funéraires. Il importe, en effet, de faire la distinction entre la richesse du contenu archéologique, qui est une notion subjective de l'archéologue, et la prospérité matérielle, dont la définition varie d'une culture à l'autre. Tisser des liens de dépendance entre les deux peut aboutir à des déductions erronées, car les tombes ne livrent que les objets que l'on a bien voulu y introduire et ceux-ci ne sont pas forcément le reflet de la situation économique du défunt. La coutume étant, sans nul doute, l'élément primordial qui détermine la composition et l'organisation des dépôts funéraires, celle-ci obéit à diverses motivations, dont la nature peut être psychologique, sociologique ou métaphysique.

S'agissant des pratiques funéraires et des contraintes qu'elles imposent à l'entourage du défunt dans les sociétés traditionnelles, il est indéniable que la présence ou l'absence d'épée dans certaines sépultures ne sauraient être imputées au seul hasard. D'autres considérations interviennent forcément, en fonction d'impératifs difficiles à cerner, et, en définitive, pour un observateur objectif et impartial, l'épée à antennes reste, dans les sépultures de la nécropole du Frau, un élément accessoire du mobilier funéraire de l'homme adulte, dont la signification rituelle exacte nous échappe.